

**Communauté de Communes du Sud-Revermont**



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N°3-13 DU MERCREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2015 A 20H30**

*L'an deux mille quinze, le 1<sup>er</sup> juillet à 20h30*

Étaient présents : AMET Jean-Denis, DEMAIMAY Stéphane, BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, FAVIER Lucette, GALLETZ Christian, BROISSIAT Bernard, BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, POLY Bernard, BARBIER Jean-Claude, PICARD Jean-Marc, BLANC Pierre, GUITTON Paul, MARIOTTE Raymond, NICOD Michel, FATON Valérie, FATON Bénédicte, BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MAZIER Jacques, GUYOT Marcel, PETITMAIRE Jean-Pierre, MOINE Gérald, MOREY Emmanuel, GAULIER Jean-Paul (pouvoir de Patrice BAU), BOZON Fabienne, POILLOTTE Alain, DAVID Martine (pouvoir de MONNET Brigitte), Étaient absents excusés : MONNET Brigitte, FOURNIER Fernand, PIDOUX Valérie, PERNIN Mickaël, BAU Patrice

*Membres en exercice : 35*

*Présents à la séance à 20h30 : 25*

*Nombre de pouvoir: 5*

*Date de la convocation : 25 juin 2015*

*Date d'affichage de la convocation et envoi à la presse : 25 juin 2015*

Le Président souhaite la bienvenue à ce 13<sup>ème</sup> conseil communautaire de la mandature

Compte-rendu de la dernière séance approuvé à l'unanimité

Martine DAVID demande à corriger JNE Jura Nature Environnement

Puis on aborde l'ordre du jour.

Présence lors de cette assemblée de représentants de parents du RPI Augisey, Saint Laurent la Roche, Arthenas, Cressia, qui souhaitent intervenir sur le sujet de l'organisation scolaire et périscolaire pour la rentrée de septembre 2015.

Gérald MOINE abordera ce point dans l'ordre du jour, à l'issue des points inscrits.

**ORDRE DU JOUR :**

**Affaires générales, tourisme, Aire viti-culturelle : Rapporteur Gérald MOINE**

- Bilan d'activités de la Caborde :

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Visiteurs	Rez-de-chaussée	20	14	-	100	107	114	355
	Étages	48	141	101	656	403	233	1 582
		68	155	101	756	510	347	1 937
Recettes	Entrées	63 €	231 €	36 €	225 €	365 €	161 €	1 081 €
	Cartes de dégustation	35 €	29 €	51 €	167 €	212 €	91 €	585 €
	Entrées + cartes	90 €	35 €	-	22 €	215 €	375 €	737 €
	Abonnement	60 €	290 €	-	110 €	30 €	40 €	530 €
	Boutique	168 €	230 €	211,10 €	577,80 €	1 054 €	1 035,30 €	3 276,20 €
	Restauration, buffet et consommation sur place	-	19,50 €	465,90 €	1 129,70 €	652,10 €	583,20 €	2 850,40 €

	416 €	834,50 €	764 €	2 231,50 €	2 528,10 €	2 285,50 €	9 059,60 €
--	-------	----------	-------	---------------	------------	------------	------------

Afin de comparer nous étions à la même période l'année dernière à 2 000 € de recettes environ et 900 visiteurs (avec 800 personnes pour le week d'ouverture).

Le détail des ventes est joint en annexe.

Martine DAVID souhaite la réunion de la commission.

Gérald MOINE fera le point rapidement début juillet avant le démarrage de la période touristique.

### Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Rapporteur Jacques MAZIER

- Tarifs des accueils de loisirs :
  - Mise à jour des tarifs des accueils des TAP. De 0.50€/1€ à 0.53€/1.06€ les 45 min.
  - Séquence des TAP doublée en temps (1.5h deux fois par semaine) : tarif doublé 1.06€/2.17€  
**Le conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions) approuve l'application de ces tarifs.**
  - Tarif supplémentaire instauré après les TAP, de 17h15 à 18h30 : 0.53€ à 1.06€  
**Le conseil communautaire, à l'unanimité approuve l'application de ces tarifs.**
  - Les goûters : lors de la mise en place du PEDT, il a été demandé à la communauté de communes de fournir le goûter aux enfants qui restent à l'accueil de loisirs à 15h45 (d'assurer également le temps de pause puisque la récréation a disparu l'après-midi). Dès la rentrée, mise en place de la livraison des goûters par le SICOPAL. Le coût est de 0.80 € par enfant. En début d'année, la communauté de communes travaillera en concertation avec les parents pour la mise en place de la meilleure organisation des goûters tout au long de l'année, c'est-à-dire : livraison par le SICOPAL et, facturation au prix coûtant ou gestion par les parents. En attendant la CCSR prend en charge le coût des goûters en septembre.  
**Le conseil communautaire approuve cette proposition.**
  - Accueil de loisirs de Beaufort : suite à un sondage auprès des parents lors de l'étude des modes de gardes sur le territoire par la commission sociale, un besoin est apparu sur le site de Beaufort, ouvrir l'accueil de loisirs plus tôt le matin, à 7h00 au lieu de 7h30.  
**Le conseil communautaire, à l'unanimité approuve la mise en place de cet horaire.**
- Activités du secteur adolescent *projection*
  - Un séjour de 5 jours à 190 € pour 8 à 28 jeunes de 12 à 17 ans à Montrevel en bresse  
**Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les modalités de mise en place de ce séjour**
  - Des sorties durant l'été au coût unitaire de 15 €  
Vendredi 10 juillet 2015 : pizza/bowling  
Vendredi 17 juillet 2015 : soirée concerts à IDECLIK  
Vendredi 24 juillet 2015 : Chalon dans la rue  
Jeudi 6 août 2015 : journée à l'aqua parc de Dole  
**Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les modalités de mise en place de ces sorties**
- Effectifs de rentrée scolaire

ECOLES	Nombre classes	EFFECTIFS prévisionnels RENTREE 2015										Nbre élèves		
		PS	MS	GS		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS			
Beaufort	8	30	23	21	74	25	22	29	24	25		125	199	24,88
Cousance	8	18	26	27	71	19	23	26	26	29	12	135	206	25,75
Vincelles	5	12	14	13	39	16	17	18	24	14		89	128	25,6
St Laurent - Augisey	4	12	14	11	37	10	10	8	13	8		49	86	21,5
		72	77	72		70	72	81	87	76	12			
		221			221			398				398	619	

p

articulier de la CLIS de Cousance pour laquelle nous avons demandé lors du dernier conseil d'école un partenariat de l'équipe éducative, école et accueil de loisirs pour un meilleur accueil de l'enfant tout au long de sa journée.

- Informations diverses :

- o Fermeture d'une classe à Cousance
  - o Ouverture d'une classe à Beaufort : plusieurs possibilités ont été étudiées et nous nous orientons vers l'accueil des enfants les plus autonomes dans une salle communale près de l'école, les aménagements sont en cours. Des parents et des enseignants s'interrogent sur les mesures de sécurité à mettre en place puisqu'une classe de maternelle sera positionnée à l'étage. Monsieur Roux, inspecteur de circonscription de l'inspection académique approuve cette proposition. La communauté de communes va réaliser une étude de faisabilité d'agrandissement avec l'assistance du CAUE. L'utilisation de la salle communale (ancienne salle de classe) a déjà été faite dans le passé. Les parents d'élèves proposent de faire la salle de classe dans la salle du conseil communautaire. Le président mentionne une troisième possibilité qu'est la mise en place d'un algéco mais pour des questions de place, cette solution est difficilement envisageable. Une autre réflexion est la modification de la carte scolaire et le déplacement d'enfants sur le site scolaire de Cousance.
  - o Impayés : le trésor public a récupéré 12 000 € sur les 38 000 € impayés.
  - o Les fonds d'amorçage doivent être reversés par les communes qui ont une école sur leur commune à la communauté de communes.
  - o Le PEDT a été accepté par l'inspection académique et par DDJSPP
  - o Le SICOPAL augmente les tarifs du repas de 3.58€ à 3.65€
  - o RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Saint Laurent la Roche/Augisey : intervention des parents du RPI (cf compte-rendu enseignement) qui demandent de revoir le vote du dernier conseil communautaire et souhaitent un bus à l'issue des TAP, avec des TAP 3 fois 1 heure par semaine. »
- Après un débat qui s'est tenu en présence des parents le Président annonce qu'aucun vote n'aura lieu ce soir.

- CAF – signature du contrat de financement 2015-2018 : contrat différent du contrat enfance jeunesse. Il nous permet de percevoir 0.50 €/heure et par enfant, sur toutes nos activités déclarées.

***Le conseil communautaire, à l'unanimité autorise la signature du contrat CAF***

**Agriculture, environnement, aménagement de l'espace et sport : Rapporteur Christian BUCHOT**

- Demande de fonds de concours-projet vestiaires sportifs de Beaufort  
Dossier étudié par la commission le 17 juin dernier : il s'agit d'une demande de subvention de la commune à la communauté de communes pour un montant de 60 515 €

## Plan de financement initial

Postes de dépenses	Montant HT
Etude CAUE	1 552,00
Maîtrise d'œuvre (y compris bureaux d'études)	21 480,00
Etude géotechnique	2 060,00
Travaux vestiaires	310 127,00
Travaux aire multisports	58 195,00
<b>Totaux</b>	<b>393 414,00</b>

Ressources	Montant prévisionnel de l'aide
ETAT	
- DETR	103 440,00
- Réserve parlementaire	10 000,00
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	15 000,00
CONSEIL RÉGIONAL	30 000,00
LIGUE DE FOOTBALL	20 000,00
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-REVERMONT	105 337,00
AUTOFINANCEMENT	109 637,00
<b>COUT PRÉVISIONNEL TOTAL DU PROJET HT</b>	<b>393 414,00</b>

## Plan de financement revu

Dépenses : 280 800,00

Etat	
-DETR :	84 200,00
-Réserve parlementaire :	8 100,00
Conseil Départemental :	15 000,00
Conseil Régional :	30 000,00
Ligue de football :	20 000,00
Communauté de communes	
Sud-Revermont :	60 515,00
Autofinancement :	62 985,00
<b>TOTAL :</b>	<b>280 800,00</b>

Un vestiaire sportif communautaire existe déjà à Cousance. La commune de Beaufort sur la demande de l'association du GALIA CLUB souhaite réaliser la construction d'un vestiaire communal à la place de l'ancien, vétuste et plus aux normes.

La part du fonds de concours pour la CCSR ne peut excéder 49 % du restant à charge de la commune.

La demande de l'association est d'avoir des vestiaires propres et aux normes mais elle a conscience que le terrain ne pourra pas être agrandi, d'ailleurs elle ne le souhaite pas.

Environ 1/3 des enfants proviennent des communes proches de Beaufort.

La commune va investir dans un city stade sur les terrains de tennis.

Le projet a été revu à la baisse, il était prévu initialement sur 2 niveaux, un seul niveau sera construit.

Jean-Claude BARBIER demande pourquoi le vestiaire de Cousance est communautaire. Le Président répond que le projet du vestiaire de Cousance est un projet qui s'est monté entre 2 communautés de communes, Sud-Revermont et Saint Amour. De plus le site de Beaufort n'a aucune possibilité d'extension. L'équipement multiple de vestiaires sur les communes de la communauté de communes (et à l'échelle de la future communauté de communes) ne peut être un projet communautaire.

La commission donne un avis favorable à la participation par fonds de concours, pour le montant demandé par la commune (5 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention)

***Le conseil communautaire à l'unanimité accorde la subvention demandée à la commune.***

- Subventions – protection espèces en danger – rôle des genêts : un oiseau rare a été trouvé sur la commune de Vincelles. Il est nécessaire pour le protéger d'empêcher l'agriculteur d'exploiter ses terrains (au moins 2 hectares) et donc il faut l'indemniser. Il est proposé de verser une subvention à la LPO (ligue de protection des oiseaux) d'un montant de 100 €

***Le conseil communautaire à l'unanimité accorde la subvention proposée de 100 €***

### - Questions diverses

- o Mise à jour du site internet

## ANNEXES

## - Détail des ventes de la Caborde :

**Ventes par Familles**

Etat des Ventes du 01/01/2015 au 31/12/2015

Toutes les caisses - Tous les vendeurs - Tag indifférent

**1 - ENTREES**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
100	ENTREE INDIVIDUEL	0.0 %	233	699.00 €
101	ENTREE INDIV + CARTE DEGUSTATION	0.0 %	64	320.00 €
102	ENTREE FAMILLE	0.0 %	1	8.00 €
104	ENTREE GRATUITE	0.0 %	924	0.00 €
105	GROUPE ADULTE	0.0 %	106	212.00 €
106	GROUPE ADULTE + CARTE DEGUSTATION	0.0 %	101	404.00 €
108	ABONNEMENT ANNUEL	0.0 %	53	530.00 €
109	RENDEZ-VOUS VIGNERONS	0.0 %	19	95.00 €
114	EVENEMENT ORGANISE PAR UN PARTENAIRE	10.0 %	127	0.00 €
115	1 ENTREE GRATUITE POUR UNE ENTREE PAYANTE	10.0 %	11	0.00 €
116	BALADE LAVOIRS	10.0 %	16	80.00 €
<b>11 références(s)</b>			<b>1655</b>	<b>2348.00 €</b>

**2 - DEGUSTATION**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
200	CARTE DEGUSTATION 3E	20.0 %	112	336.00 €
201	CARTE DEGUSTATION 5E	20.0 %	13	65.00 €
202	CARTE DEGUSTATION 8E	20.0 %	8	64.00 €
203	CARTE DEGUSTATION 10E	20.0 %	3	30.00 €
205	CARTE DEGUSTATION 15E	20.0 %	6	90.00 €
<b>5 références(s)</b>			<b>142</b>	<b>585.00 €</b>

**3 - LIBRAIRIE**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
303	CROISEES DE CHEMINS	5.5 %	1	20.00 €
310	LA FLORE DE LA MONTAGNE JURASSIENNE	5.5 %	2	50.00 €
320	CUISINIERE FRANC-COMTOISE	5.5 %	1	16.50 €
345	50 PLANS ANTI BESTIOLES	5.5 %	2	10.00 €
382	LE GUIDE HACHETTE DES VINS	5.5 %	2	0.00 €
384	GASTRONOMIE ET PLANTES 2	5.5 %	1	20.00 €
387	S'TAUPONS LES TAUPES	5.5 %	1	5.00 €
409	FLEURS DES CHAMPS	5.5 %	1	5.95 €
417	PETITES BETES DE LA CAMPAGNE	5.5 %	1	5.95 €
421	QUEILLIR ET CUISINER LES PLANTES SAUVAGES (EDISUD)	5.5 %	1	20.00 €
429	LE PANIER DE LUCETTE	5.5 %	1	15.00 €
432	EGLISES ROMANES DU JURA	5.5 %	1	6.00 €
442	CARTOGUIDE SUD REVERMONT	5.5 %	9	45.00 €
443	JURA BLEU BLANC VERT	5.5 %	2	39.00 €
<b>14 références(s)</b>			<b>26</b>	<b>258.40 €</b>

**4 - PAPETERIE**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
402	PTITS BLOCS LE TAQUIN	20.0 %	2	9.60 €
403	PTITS BLOCS LA CABORDE	20.0 %	1	4.80 €
405	MARQUE-PAGE DIVERS	20.0 %	7	33.60 €
<b>3 références(s)</b>			<b>10</b>	<b>48.00 €</b>

**5 - SOUVENIRS**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
500	MAGNET EN PIERRE DE COMBLANCHIEN-TAQUIN SUR BOUT	20.0 %	1	6.00 €

**5 - SOUVENIRS**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
502	VERRE GRAVE	20.0 %	33	112.00 €
503	PORTE-CLEFS	20.0 %	2	8.00 €
504	CRAYON DE PAPIER	20.0 %	7	7.00 €
511	MAGNET EN PIERRE DE COMBLANCHIEN-TAQUIN AVEC LOM	20.0 %	1	6.00 €
517	TABLIER	20.0 %	7	30.00 €
			<b>6 références(s)</b>	<b>169.00 €</b>

**6 - ART DE LA TABLE**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
600	TIRE-BOUCHON	20.0 %	5	25.00 €
601	BOUCHON HERMETIQUE	20.0 %	4	14.00 €
			<b>2 références(s)</b>	<b>39.00 €</b>

**8 - LUDIQUE**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
801	BACCHANALES	20.0 %	1	56.00 €
803	OENAROM VINS BLANCS	20.0 %	1	31.00 €
804	OENAROM VINS ROUGES	20.0 %	1	31.00 €
812	OSSELETS	20.0 %	1	8.50 €
814	TANGRAM	20.0 %	1	5.50 €
			<b>5 références(s)</b>	<b>132.00 €</b>

**9 - BOISSONS ALCOOLISEES**

PLU	Designation	TVA	Ventes	Montant
900	LES BELEMNITES	20.0 %	2	28.60 €
901	L'HOPITAL	20.0 %	3	35.80 €
902	CASTOR	20.0 %	1	15.40 €
903	POLLUX	20.0 %	9	123.20 €
904	CUVEE GEORGES	20.0 %	15	124.00 €
905	TROUSSEAU A LA DAME	20.0 %	20	152.90 €
906	PINOT NOIR	20.0 %	9	52.50 €
907	L'ETOILE JAUNE	20.0 %	6	137.50 €
908	SAVAGNIN	20.0 %	2	14.00 €
909	CHARDONNAY FLEURS	20.0 %	11	102.00 €
910	MACVIN LABET	20.0 %	16	230.00 €
913	TRADITION DOM MARNES BLANCHES	20.0 %	12	115.50 €
914	VIN DE PAILLE DOM MARNES BLANCHES	20.0 %	9	134.00 €
915	CHARDONNAY CHARMILLE	20.0 %	19	158.00 €
916	POULSARD DOM OVERNOY	20.0 %	16	107.50 €
917	VIN DE PAILLE JOLY	20.0 %	9	147.00 €
918	CHARDONNAY 2009 et 2010	20.0 %	3	9.00 €
919	CUVEE ROMANE	20.0 %	8	52.50 €
920	POULSARD THILL	20.0 %	13	131.00 €
921	LE CLOS DE JERMINY	20.0 %	2	15.00 €
922	MACVIN WICKY	20.0 %	2	33.00 €
923	TRADITION WICKY	20.0 %	3	31.50 €
924	CREMANT Champ Dvin	20.0 %	9	87.00 €
925	MARC	20.0 %	1	28.80 €
926	BIERE 33 CL "ABBAYE DE BAUME-LES-MESSIEURS"	20.0 %	7	21.00 €
927	BIERE 33 CL "BLANCHE DES PLATEAUX"	20.0 %	3	9.00 €
928	BIERE 33 CL "GRUOTTINES"	20.0 %	15	52.50 €
929	BIERE 33 CL "GRANDE RIVIERE"	20.0 %	16	48.00 €
930	BIERE 33 CL "MILLEFLEUR"	20.0 %	6	18.00 €

**9 - BOISSONS ALCOOLISEES**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
936	CREMANT CHAMP DIVIN	20.0 %	9	138.80 €
937	COFFRET MACVIN JAUNE PAILLE	20.0 %	1	60.00 €
938	PINOT OVERNOY	20.0 %	4	30.00 €
			<b>32 références(s)</b>	<b>261 2443.00 €</b>

**10 - BOISSONS SANS ALCOOL**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
1002	JURA COLA 33 CL	10.0 %	6	10.00 €
1003	JUS POMME	10.0 %	16	28.00 €
1004	JUS ORANGE	10.0 %	8	13.00 €
1005	JUS RAISIN	10.0 %	18	11.00 €
1006	JUS ABRICOT	10.0 %	11	16.00 €
1007	CAFE, THE	10.0 %	63	93.00 €
1009	JURA COLA BOUTIQUE	5.5 %	21	42.00 €
1011	NECTAR AB POMME ASPERULE	5.5 %	1	4.50 €
1013	NECTAR AB POMME CASSIS	5.5 %	2	9.00 €
1014	NECTAR AB POMME	5.5 %	3	13.50 €
1015	NECTAR AB POMME GINGEMBRE	5.5 %	1	4.50 €
1017	NECTAR AB POMME ROMARIN	5.5 %	3	13.50 €
1018	NECTAR AB VERVEINE CITRON	5.5 %	2	9.00 €
1019	NECTAR AB POMME EPICES DOUCES	5.5 %	1	4.50 €
1020	NECTAR AB POMME FRUITS ROUGES	5.5 %	3	13.50 €
			<b>15 références(s)</b>	<b>159 285.00 €</b>

**11 - ALIMENTATION**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
1100	CONFITURE LA CABORDE 50ML	10.0 %	1	2.00 €
1100	CONFITURE LA CABORDE 50ML	5.5 %	2	5.00 €
1101	CONFITURE LA CABORDE 250ML	5.5 %	5	20.00 €
1103	CONFITURE LA CABORDE 350ML	10.0 %	1	4.50 €
1103	CONFITURE LA CABORDE 350ML	5.5 %	2	10.00 €
1104	CONFITURE CERISE-VIEUX MARC 250ML	10.0 %	1	3.50 €
1105	CONFITURE POIRE VANILLE CANNELLE GINGEMBRE 250ML	10.0 %	1	3.50 €
1105	CONFITURE POIRE VANILLE CANNELLE GINGEMBRE 250ML	5.5 %	2	8.00 €
1106	CONFITURE FRAISE BASILIC 250ML	5.5 %	1	4.00 €
1111	PALETS JURASSIENS 200GR	10.0 %	2	8.00 €
1111	PALETS JURASSIENS 200GR	5.5 %	14	56.00 €
1115	CONFITURE POMME MACVIN 250ML	10.0 %	1	3.50 €
1118	CONFITURE QUETSCHER TROUSSEAU 350ML	10.0 %	1	4.50 €
1123	DES DE COMTE	5.5 %	37	37.00 €
1124	CONFITURE BANANE RHUM	10.0 %	1	3.50 €
1125	CONFITURE ABRICOT MUSCAT	5.5 %	3	12.00 €
1126	CONFITURE KIWI ANANAS	5.5 %	1	4.00 €
1128	CONFITURE AB AMOUR EN CAGE	5.5 %	1	5.00 €
1141	CONFITURE AB NASHI	5.5 %	1	5.00 €
1142	CONFITURE AB NOISETTE	5.5 %	1	5.00 €
1144	CONFITURE AB NOIX	5.5 %	1	5.00 €
1146	CONFITURE AB PASTÈQUE ANIS ÉTOILE	5.5 %	1	5.00 €
1167	GELÉE AB FLEUR D'ACACIA	5.5 %	1	5.00 €
1169	GELÉE AB FLEUR DE SUREAU	5.5 %	1	5.00 €
1175	GELÉE AB POIRE SAUVAGE	5.5 %	1	5.00 €
1183	GELÉE AB POMME MENTHE	5.5 %	1	5.00 €
1186	GELÉE AB VERVEINE	5.5 %	2	10.00 €

**11 - ALIMENTATION**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
1194	CONFITURE POIRE CANNELLE	5.5 %	1	4.60 €
1216	GELÉE COQUELICOT	5.5 %	1	4.60 €
1217	GELÉE FRAMBOISE	5.5 %	1	4.60 €
1218	GELÉE LAVANDE	5.5 %	1	4.60 €
1222	PRESENTOIR FORESTIER	5.5 %	2	28.00 €
<i>32 références(s)</i>			<b>93</b>	<b>290.40 €</b>

**12 - COSMETIQUE**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
1202	BAUME MAINS ET PIEDS	20.0 %	1	44.00 €
1206	COFFRET PRESTIGE MINI POUSSE	20.0 %	1	63.00 €
1208	SAVON LAVANDIN	20.0 %	2	8.00 €
1210	SAVON PROPOLIS	20.0 %	2	8.00 €
1211	SOIN DE JOUR	20.0 %	2	63.80 €
<i>5 références(s)</i>			<b>8</b>	<b>186.80 €</b>

**13 - VISITEUR**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
1300	VISITEUR RDC	0.0 %	397	0.00 €
<i>1 références(s)</i>			<b>397</b>	<b>0.00 €</b>

**14 - BUFFET**

PLU	Désignation	TVA	Ventes	Montant
1400	ACCUEIL / PAUSE GOURMANDE	10.0 %	25	75.00 €
1401	FORMULE DECOUVERTE	10.0 %	47	517.00 €
1402	FORMULE PLAISIR	10.0 %	47	611.00 €
1403	FORMULE GOURMANDE	10.0 %	67	1 072.00 €
<i>4 références(s)</i>			<b>186</b>	<b>2 275.00 €</b>

**Total général***135 références(s)***3002 9 059.60 €**